Rabah Madjer... la classe politique s'en mêle

Page 13

POLÉMIQUE SUR LA DATE DE L'AÏD

Aïssa dénonce une course pour la notoriété

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6102 - MARDI 5 JUIN 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



APRÈS CELLE APPLIQUÉE AUX TOURISTES EN 2017

LA TUNISIE INSTAURE UNE TAXE POUR LES TRANSPORTEURS ALGÉRIENS

La Tunisie a instauré une nouvelle taxe pour l'entrée des véhicules lourds sur son territoire. Les chauffeurs de ces véhicules devront ainsi payer 14 000 DA pour franchir la frontière. *Page 3*



POLLUTION DUE AU PLASTIQUE

LE GRAND PÉRIL

Page 4



VIDÉO ATTENTATOIRE AUX SYMBOLES DE L'ETAT

LA RÉACTION D'O'ROURKE HORS SUJET



Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



ASSEMBLÉE NATIONALE

Adoption du code de justice militaire

LE PROJET DE LOI relatif à la justice militaire a été adopté hier à la majorité par les députés.

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a introduit, au sein de son rapport complémentaire, trois amendements au texte de loi, à savoir les articles 45, 46 et 52, en vue de consacrer la terminologie contenue dans le code de procédure pénale et réaffirmer que la justice militaire, qui n'est pas une justice exceptionnelle, s'inscrit au sein de la justice nationale et demeure soumise au contrôle du tribunal militaire. Ce projet vise, selon le texte, la consécration du droit des justiciables à un procès équitable à travers le respect des règles et normes régissant les différentes étapes de la poursuite et du procès en matière pénale, ainsi que la concrétisation du principe du double degré de juridiction avec la création de juridictions militaires d'appel à cet effet, ce qui représente une application expresse de l'article 160 de la Constitution. Le texte du projet de loi stipule des réformes du Code de justice militaire englobant 154 articles, dont 130 amendés dans le fond et 24 dans la forme, avec la consécration de nouvelles terminologies, tandis que 26 nouveaux autresont été introduits et 13 articles annulés, en sus de l'abrogation des dispositions relatives à la peine de dégradation militaire, l'isolement et la perte de grades.

Les amendements ont porté sur 4 principaux axes relatifs à l'organisation et à la compétence des juridictions militaires à travers plusieurs procédures, dont l'institution d'une Cour d'appel militaire auprès de chaque région militaire, de chambres d'accusation et l'élargissement de la composante du tribunal militaire devant statuer en matière pénale, ainsi que le transfert de compétence concernant les crimes contre la sûreté de l'Etat commis par des civils des juridictions militaires vers les juridictions relevant du droit commun.

Le deuxième axe concerne les procédures pénales militaires dont les amendements prévoient leur adaptation aux dispositions du Code de procédure pénale. Le troisième axe touche aux amendements portant sur les crimes à caractère militaire et les sanctions applicables. Quant au quatrième axe, il concerne les dispositions transitoires relatives aux jugements appelés, rendus par les tribunaux militaires avant l'entrée en vigueur de ce Code, lesquels seront transmis à la Cour d'appel militaire. Le texte de loi prévoit en effet l'installation de deux Cours d'appel militaires à Blida et Ouargla en attendant la création d'une Cour d'appel militaire au niveau de chaque région.

Le groupe parlementaire du RCD est le seul parti dont les membres ont voté contre ce projet de loi, lors de cette plénière, tandis que les députés du FFS se sont abstenus.

S.T

POLÉMIQUE SUR LA DATE DE L'AÏD

Aïssa dénonce une course contre la notoriété

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé hier que «seule la Commission nationale et de l'observation du Croissant lunaire est habilitée à décréter la date de l'Aïd El Fitr.

Il s'agirait d'une réponse indirecte de la part du ministre au célèbre professeur astrophysicien Loth Bonatiro, qui avait annoncé la semaine passée que le jour de l'Aïd sera le vendredi 15 juin.

Le ministre des Affaires religieuses a été tranchant sur cette question estimant que « l'Algérie n'obéit à aucune dictée », et dénonçant ce qu'il qualifie de « course derrière la notoriété » par certains qui annoncent par anticipation la célébration de l'Aïd « en dépit de la loi divine et de la sagesse ».

Sur sa page Facebook, le ministre a écrit que «comme à l'accoutumée, nous assisterons dans les prochains jours à une course effrénée pour annoncer la date exacte de l'l'Aïd El Fitr (...) mais le ministère des Affaires religieuses, qui respecte les calculs des astrophysiciens, notamment ceux émanant d'instances officielles ou compétentes», réitère que «seule la Commission nationale et de l'observation du Croissant lunaire est habilitée à décréter la date de l'Aïd El Fitr, en s'appuyant sur des critères bien définis».Aïssa a souligné qu'il s'agit «de témoignages d'observation du Croissant lunaire à travers le territoire national, de rapports des missions diplomatiques dans le monde arabo-musulman, du rapport du Centre des recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) et de la délibération, basée sur les données scientifiques et les règles religieuses, des membres de la Commission sans aucune injonction ou mainmise».



«Contrairement à la prière que notre religion a liée à l'entrée de son temps légal, précisé dans des versets coraniques et expliqué par la Sunna, et qui peut être défini par des calculs et des calendriers, l'Islam a conditionné la pratique du jeûne à l'observation exclusive du Croissant lunaire», citant à ce propos le hadith du Prophète (QSSSL): «Commencez à jeûner lorsque vous le voyez (croissant de lune du mois de Ramadhan) et cessez de jeuner lorsque vous le voyez (croissant de lune du mois de Chawwal). Et si le temps est couvert, alors complétez les trente jours du mois de Chaabane».

Après les premières polémiques sur le début du jeûne et ses conséquences, cette année, il semble que le ministre des Affaires religieuses ne veut pas s'embourber dans ce genre de débat. Pour rappel, Bonatiro a suscité des débats incroyables sur les horaires de la prière d'El Fedjr, estimant qu'ils comportent des erreurs et des décalages de près de 40 minutes. Selon ses assertions, même l'horaire de la prière du Maghrib est concerné par ces appréciations « erronées ou fausses », et cela depuis plus de cinquante ans. Il aura fallu une réponse collective d'une vingtaine de scientifiques algériens pour détruire cette thèse, qualifiée de farfelue et légère. **M.K.**

DCP ET INFORMEL À ANNABA

Plus de 2 570 interventions durant la première moitié du ramadhan

LES SERVICES de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la wilaya d'Annaba sont intervenus 2 578 fois durant les 15 premiers jours du ramadhan et ont dressé 615 procès-verbaux qui ont été transmis à la justice.

301 échantillons ont été prélevés pour analyses en laboratoire dont 102 se sont avérés non conformes aux normes. Ces analyses physicochimiques et microbiologiques ont concerné les viandes rouges et blanches, le lait et ses dérivés, les produits de pâtisserie, les boissons gazeuses ainsi que les huiles de table. D'autres infractions à la réglementation du code du commerce ont été relevées par les agents de la DCP de la wilaya, entre autres, défaut de registre du commerce, non-respect des règles d'hygiène et de la réglementation en vigueur régissant la pratique commerciale. L'ensemble de ces interventions ont donné lieu à la proposition de fermeture administrative de 25 locaux commerciaux et à la saisie de 15 tonnes de marchandises d'une valeur marchande de plus de 6 millions de DA. Les brigades mixtes, composées d'agents de la DCP, du service d'hygiène de la commune et de vétérinaires détachés par l'inspection, ont redoublé d'efforts pour que le mois de ramadhan se déroule dans la sérénité. Cependant, il faut signaler que le travail fort louable qu'accomplissent ces agents et les efforts qu'ils déploient au quotidien pour protéger le consommateur et veiller à la santé publique n'arrive malheureusement pas à stopper, ou tout au moins à ralentir la fraude qui a atteint des proportions alarmantes. En effet, ce sont des centaines de vendeurs à la sauvette qui sont revenus en force au niveau de la rue Gambetta et au marché populaire d'El Hattab pour proposer toutes sortes d'articles exposés à même le sol, sur les trottoirs et parfois même sur la chaussée. Ces «revenants» qui agissent en terrain conquis, ne font l'objet d'aucune forme de contrôle malgré le fait qu'ils proposent la plupart du temps des marchandises de très mauvaise qualité et parfois même périmées. Les passants, attirés par les prix très abordables, croient faire une bonne affaire et ne se rendent compte que plus tard qu'ils ont été dupés, mais le mal est déjà fait. La direction de la concurrence et des prix s'en lave les mains et soutient que la voie publique n'est pas du ressort de ses agents dont la mission est de contrôler les commerces établis et inscrits. **D'Annaba, Nabil Chaoui**

SELON LES DONNÉES FOURNIES PAR ALGÉRIE POSTE

Les Algériens ont fait des retraits record

UN MONTANT global de 182 milliards de DA a été retiré des bureaux de poste pendant la première quinzaine du mois de ramadhan, avec des pics de 4 millions d'opérations par jour, selon des données fournies par Algérie Poste. Selon cette dernière, le dispositif mis en place a permis d'assurer «la disponibilité des fonds et la stabilité du réseau» et les citoyens «n'ont pas eu de difficultés pour retirer leur argent».

Pour les dix derniers jours du mois, Algérie Poste rassure qu'elle «est prête à faire face au nombre important de retraits en prévision de la fête de Aïd El Fitr, notamment avec l'ouverture nocturne des principaux bureaux de poste (de 21h00 à 00h00), l'alimentation en continu des GAB, la veille au bon fonctionnement du réseau, et pour les résidents de la capitale le renfort du bureau de poste mobile inauguré le 24 mai dernier».

L'entreprise rappelle que ce bureau de poste itinérant est le premier dans ce genre, en attendant la production de 25 autres unités pour la SNVI, qui sillonneront l'ensemble du territoire national, notamment dans les espaces publics qui connaissent une forte affluence durant la saison estivale. Un bureau de poste ambulant a été ouvert à l'occasion de ce ramadhan au niveau de la promenade des Sablettes (Alger), ce qui a permis aux citoyens venus se détendre sur ce site de bénéficier, jusqu'à minuit, des services et autres prestations d'Algérie Poste.

L'objectif de cette initiative est de faciliter aux clients d'Algérie Poste l'accès aux différents services financiers et postaux en un temps record et de leur épargner la surcharge enregistrée généralement durant le mois de ramadhan, où un regain d'activités est observé au niveau des bureaux de poste, particulièrement à l'approche de la fête de l'Aïd. **M.B.**

APRÈS CELLE APPLIQUÉE AUX TOURISTES EN 2017

La Tunisie instaure une taxe pour les transporteurs algériens

La Tunisie a instauré une nouvelle taxe pour l'entrée des véhicules lourds sur son territoire. Les chauffeurs de ces véhicules devront ainsi payer 14 000 DA pour franchir la frontière.

Le vice-ambassadeur de Tunisie à Alger, Choukri Lataief, confirme l'information sur un site électronique mais a tenu préciser qu'il ne s'agit nullement d'une taxe mais de frais que le transporteur algérien doit payer : «Il ne s'agit nullement d'une taxe. Ce sont des frais de service douanier qui ne concernent pas les voitures et les bus touristiques. C'est une somme à payer pour les camions de marchandises qui devront passer au scanner», a expliqué Choukri Lataief sur le site électronique. Selon lui, ces frais «sont payés par tout véhicule lourd chargé venant d'un autre pays».



Les propriétaires de ces véhicules devront payer 200 DA tunisiens, soit 14 000 DA algériens au niveau des ports et des différents postes frontaliers pour pouvoir entrer en Tunisie : «Ces frais n'ont aucun impact puisqu'ils sont inclus dans le contrat conclu entre deux opérateurs. Le scanner est un service qui se paye. On ne peut pas fouiller des camions remplis de marchandises à la main», a soutenu. Lataief, qui assure que la taxe de 30 DA tunisiens imposée l'année dernière au touristes algériens a bien été supprimée.

Les pouvoirs publics tunisiens avaient en effet décidé l'année dernière d'imposer une taxe de 30 DT, soit 2 350 DA, pour sortir de Tunisie. La circulaire avait été affichée dans le hall du poste tunisien, aux guichets des Douanes. Cette taxe avait été perçue comme un «racket» plus qu'autre chose, d'autant que les Algériens préfèrent passer leurs vacances d'été en Tunisie pour sa proximité et son accessibilité aux classes moyennes et modestes. Après avoir mené une campagne tambour battant pour inciter les touristes algériens à venir en grand nombre pour passer leurs vacances en Tunisie, les Tunnisiens ont, comme d'habitude, surpris leurs voisins en leur imposant cette taxe qui a été mise aussitôt en application des mois durant avant d'être supprimée sous la pression de nombreux Algériens quittant le territoire tunisien.

Des camionneurs algériens ont même menacé de bloquer le poste frontalier de Layoune et Aïn Draham (Tunisie), Betita (Tébessa), Oum Tboul (El Tarf), et Heddada (Souk Ahras). L'Algérie devrait procéder à la réciprocité et exiger des frais pour l'entretien du scanner. En effet, plus de 1 000 voitures entrent quotidiennement par le poste-frontalier de Layoune. La ministre tunisienne du Tourisme et de l'Artisanat, Selma Elloumi Rekik, a révélé lors d'un point de presse les indicateurs du secteur touristique tunisien pour cette saison. A ce titre, elle a mis l'accent sur l'évolution enregistrée par le marché algérien (60%) qui représenterait, selon les médias tunisiens, deux millions de touristes algériens qui ont visité la Tunisie l'été dernier. Cette situation s'explique d'une part, comme mentionné précédemment, par la crise économique mondiale, qui a limité le nombre de fois que les Algériens non-résidents visitent leur pays et d'autre part, par le fait des destinations concurrentielles qui attirent ces Algériens non-résidents, notamment en périodes de vacances, comme c'est le cas pour la Tunisie. Les Tunisiens ont toujours compté sur la fidélité sans faille des Algériens, les premiers visiteurs de leur pays de tout temps, pour continuer d'irriguer le poumon vital que représente le tourisme.

De récentes données statistiques sont éloquentes à ce sujet : au 20 mai 2018, ils étaient 2,3 millions à avoir traversé la frontière pour se rendre chez leurs proches voisins (soit +21,8% par rapport à 2017 et +5,7% par rapport à 2010 à la même date). Sur les 7 millions de touristes qui ont visité la Tunisie en 2017, 35% étaient des Algériens, selon l'Office national tunisien du tourisme (ONTT).

Hocine Adryen

APRÈS UN LÉGER RECUL DES COURS DU BARIL

Guitouni minimise les craintes

LE MINISTRE de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déclaré hier à Tipasa que certains problèmes géopolitiques au sein des régions productrices de pétrole trouvent des solutions de façon ordinaire et n'ont pas d'incidence sur le prix du pétrole, stabilisé entre 75 et 80 dollars.

Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, Guitouni a minimisé les craintes suscitées par la chute des prix du pétrole, induite par une éventuelle proposition de la Russie et de l'Arabie Saoudite, portant sur un relèvement du seuil de production convenu au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) lors de la prochaine rencontre programmée le 22 juin courant. «Il existe des problèmes géopolitiques au niveau de certaines régions productrices de pétrole, qui trouvent des solutions», a-t-il déclaré, relevant qu'il «n'y pas de problèmes concernant le prix du pétrole, stabilisé entre 75 et 80 dollars le baril».

Guitouni a rappelé, à ce titre, «la signature d'un accord entre les pays membres de l'OPEP en septembre 2016, portant sur une baisse de la production de l'ordre de 1.800 million de barils/jour et qui demeurera en vigueur jusqu'à fin 2018».

«23 pays sont membres de l'OPEP. Des commissions et sous commissions s'attellent actuellement (au sein de l'organisation) à la préparation de la réunion du 22 juin courant», a ajouté le ministre sans donner de plus de détails. Les prix du pétrole reculaient à nouveau hier en cours d'échanges européens après la dernière réunion technique de l'Opep et de ses partenaires avant la réunion officielle de Vienne, où l'avenir de l'accord de limitation de la production devrait être décidé. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 76,26 dollars en baisse de 53 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juillet cédait 14 cents à 65,67 dollars. «Des éléments qui pèsent sur les prix viennent contrebalancer le risque géopolitique toujours élevé dans le Golfe persique et au Moyen-Orient», ont résumé des analystes.

Des représentants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de certains de leurs partenaires se sont réunis samedi dernier pour une dernière réunion technique de suivi de l'accord de limitation de la production, qui les unit depuis début 2017.

Les deux piliers de l'accord, l'Arabie saoudite et la Russie, évoquent dores et déjà une hausse de la production au deuxième semestre, alors que le cartel et ses partenaires se réuniront officiellement le 22 juin à Vienne.

«Nous estimons que la hausse de la production se fera de façon progressive», a estimé un analyste. Selon lui, l'Arabie saoudite n'a en effet pas intérêt à trop augmenter sa production car «son but principal est de s'assurer de prix du pétrole élevés pour introduire en Bourse le bijou national qu'est Saudi Aramco», le géant pétrolier dont l'introduction en Bourse est prévue pour 2019. La Russie comme l'Arabie saoudite veulent cependant s'assurer que le marché ne sera pas trop déstabilisé par les baisses non volontaires de certains grands producteurs. Si la production du Venezuela et de l'Angola reculent, les marchés craignent également de perdre la production iranienne avec le rétablissement des sanctions américaines.

T. R.

VIDÉO ATTENTATOIRE AUX SYMBOLES DE L'ETAT

Nouvelle réaction du MAE au tweet de l'ambassadeur de l'UE

LE MESSAGE de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, John O'Rourke, posté sur son compte Tweeter après sa convocation au ministère des Affaires étrangères, suite à la diffusion à Bruxelles d'une vidéo attentatoire aux symboles de l'Etat algérien, «n'engage que sa personne» et «ne répond pas» à l'objet de sa convocation, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

«L'ambassadeur de l'Union européenne à Alger a été convoqué au ministère des Affaires étrangères où il lui a été signifié l'indignation et la réprobation des autorités algériennes suite à l'utilisation des espaces et des moyens de l'UE à des fins de propagande et l'instrumentalisation de ses symboles pour attenter aux institutions de l'Etat algérien», a indiqué le MAE.

«Nous considérons que le Tweet de M. O'Rourke n'engage que sa personne et qu'à démarche officielle l'on est en droit de s'attendre à une réponse officielle conformément aux usages et à la pratique diplomatique consacrés», a-t-il affirmé.

Il a souligné que «de surcroît, ce Tweet, au demeurant aux antipodes des attentes de la partie algérienne, ne répond pas à l'objet de sa convocation, laquelle a consisté exclusivement à demander des clarifications au sujet du détournement par Mme Lefèvre des armoiries de l'UE et des moyens mis par celle-ci à la disposition des médias pour s'en prendre à l'Algérie, à ses symboles et à ses institutions, alors que ces moyens sont censés servir exclusivement à la couverture des activités des institutions européennes».

«Nous demeurons donc dans l'attente d'une réponse aux interrogations soulevées par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères lors de la convocation de M. O'Rourke», a précisé le porte-parole.

S. T.

IL FAISAIT PARTIE DES OCCUPANTS DE L'HERCULE C130 DES FORCES SPÉCIALES DE BISKRA

Un caporal parachutiste inhumé hier à Constantine

UNE DES VICTIMES de l'accident de l'Hercule C130 admises avant-hier à l'hôpital Bachir-Bennacer de Biskra a succombé à ses blessures. Originaire de la localité de Didouche-Mourad au nord de la wilaya de Constantine, la victime, Rafik Redjem, a été inhumée hier après la prière d'El-asr au cimetière de la localité, en présence d'une foule nombreuse et des autorités locales et militaires de la région. Agé de 21 ans, Rafik était l'ainé d'une famille de quatre enfants dont une fille. Il a rejoint en 2016 les rangs de l'Armée nationale populaire au sein de l'Ecole d'application des troupes spéciales de Biskra, spécialisée dans la formation de commandos parachutistes. Rafik était admiré dans sa localité pour ses qualités humaines et sportives, il était doué dans les sports individuels, notamment le full contact, apprend-on d'un membre de sa famille. Il a même décroché en 2014, âgé alors de 17 ans, le titre de champion d'Algérie dans sa catégorie. Rafik faisait partie des neuf occupants de l'avion militaire qui a heurté avant-hier une bâtisse au moment de l'atterrissage sur le tarmac de l'aéroport mixte Mohamed-Khider de Biskra. Les blessures de deux des occupants de l'aéronef, évacués tous vers l'hôpital Bachir-Bennacer d'El Alia dans la capitale des Ziban, avaient été qualifiées de graves. Rafik a malheureusement succombé quelques heures après son admission. L'avion, qui était de retour d'un exercice de parachutage de militaires de l'école de Biskra, s'est brisé en deux lorsqu'il a heurté l'obstacle au sol au moment de son atterrissage. Il a été mis en circulation en 1981, soit 37 ans.

Amine B.

SONATRACH INTENSIFIE SES INVESTISSEMENTS

Signature d'un contrat avec trois sociétés étrangères

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé, hier à Alger, un contrat d'augmentation des capacités de réinjection de gaz avec des sociétés indonésienne, espagnole et italienne.

Il s'agit des sociétés, respectivement, indonésienne des hydrocarbures Pertamina, espagnole Talisman (filiale de Repsol) et italienne Bonatti.

D'un montant de 85 millions d'euros avec une durée de réalisation de trois années, ce contrat porte sur l'augmentation des capacités de réinjection de gaz au niveau du champ pétrolier de Menzel Ledjmet Nord.

Ce document a été signé par le directeur de la division Associations de Sonatrach, Farid Djettou, le directeur général international exploration-production de Pertamina, Djoko Imanhardjo, le directeur général de Talisman, Didier Wolszczowski, et le directeur commercial Oil and Gaz de Bonatti, Mario Portapuglia.

Par ailleurs, le cabinet britannique de recherche économique et de conseil Oxford Business Group (OBG) a indiqué sur son site que l'Algérie intensifie ses investissements dans les secteurs pétrolier et gazier en lançant de nouveaux projets dans le cadre d'une stratégie qui vise à accroître la production et à développer l'industrie de la transformation pour créer de la valeur ajoutée.

Dans ce sens, OBG rappelle l'entrée en production, en mars dernier, du champ gazier de Timimoun qui devrait produire 1,8 milliard de m3 de gaz/an à partir de 37 puits, dans le cadre d'un partenariat Sonatrach (51 % des parts) - Total (37,75 %)-Cepsa (11,25 %).

Un autre projet devrait être lancé au deuxième semestre de 2018 : le développement du champ gazier de Touat, un partenariat entre Sonatrach (35 %), Engie (30%) et Neptune Energy (35%), qui a fait l'acquisition d'Engie E&P International en février 2018, souligne OBG.

L'Algérie a produit environ 95 milliards de m3 de gaz en 2017, dont environ 55 % ont été exportés, principalement vers l'Europe, précise ce cabinet britannique.

«Si une hausse des investissements et des projets de diversification devrait soutenir la croissance dans le secteur de l'énergie, les autorités ont également évoqué des modifications à la législation actuelle dans le cadre d'une stratégie visant à attirer une plus grande participation des acteurs internationaux», souligne OBG.

«Les acteurs du secteur critiquent depuis longtemps la législation en vigueur, considérée comme dissuasive pour les acteurs internationaux désireux de s'installer dans le pays, affirmant que certaines mesures ne correspondent plus à la réalité des activités du secteur dans un contexte de prix de l'énergie plus bas».

Outre les changements fiscaux, les propositions de réforme du code des hydrocarbures comportent une simplification des procédures bureaucratiques et administratives pour les investissements, ce qui devrait «encourager encore davantage les activités dans les secteurs pétrolier et gazier».

M. K.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

LE GRAND PÉRIL DE LA POLLUTION PLASTIQUE

C'est un chiffre énorme que la ministre de l'Environnement et des Energies-renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a révélé concernant la production annuelle de l'Algérie de sachets en plastiques. C'est à la veille de la journée mondiale de l'environnement placée cette année sous le thème «La lutte contre la pollution plastique», que la ministre a avancé le chiffre de 5,5 milliards de sachets en plastique que le pays consomme annuellement.



S'exprimant hier au Forum de la radio nationale, la ministre a souligné le danger que cette matière représente sur la santé de la personne en plus de leur effet polluant, du fait qu'ils ne répondent pas aux normes de fabrication.

«Le niveau de Carbone est souvent élevé dans la fabrication de ces sacs, chose qui les rend plus nocifs surtout quand ils sont exposés à la chaleur et l'humidité «, a-t-elle fait savoir.

Elle a pointé du doigt les petits fabricants, qui souvent opèrent dans le marché parallèle, que les autorités peine à recenser, avoue-t-elle.

«Nous sommes disponible quant à leur accompagnement à travers entre autres, la fourniture de la matière première, afin de les inciter à fabriquer des sacs en plastique conformes et aussi biodégradables «, a indiqué la ministre.

C'est dans ce sens qu'elle a signalé la signature d'un protocole avec les fabricants de ces sachets, une manière aussi de leur offrir plus de visibilité.

La ministre a aussi averti sur les dangers de ce produit à multiples dangers, qui selon elle, est à l'origine des inondations.

« Les sacs en plastique obstruent la circulation des eaux dans les caniveaux, chose qui provoquera sans doute des inondations «, a-t-elle expliqué.

L'invitée de Forum de la radio, a en outre soulevé l'importance du recyclage, notamment de ces sachets en plastiques. Elle a fait savoir que des textes d'application portant la création d'un programme « Eco J'aime «, sont en phase de préparation.

Ce programme vise à encourager et à accompagner les jeunes dans la création de microentreprises spécialisées dans le recyclage des produits en plastique.

« Plusieurs avantages fiscaux seront accordées à ces promoteurs «, a-t-elle indiqué.

Selon nombre de spécialistes, la meilleure manière pour lutter contre les dangers de ces sachets, est de renoncer à leur utilisation.

Pour la journée mondiale de l'environnement, l'Algérie s'inscrit dans la logique des Nations Unis, en organisant la distribution de couffins amis de l'environnement, du fait qu'ils sont fabriqués à base d'une matière première naturelle, qui est l'alfa.

«Nous allons procéder demain à la distribution de 10.000 couffins dans les grands marchés de la capitale, à l'exemple de celui de Bab El Oued «, a fait savoir Zerouati, une opération qui sera répétée dans d'autres wilayas du pays. Elle a dans ce sens appelé le consommateur à jouer un rôle, en changeant le comportement, pour opter pour l'utilisation des sacs « écologiques «, car c'est la demande qui influence l'offre.

Lilia Ait Akli

RETARD DANS LA RÉALISATION DES PROJETS DES TRAVAUX PUBLICS

600 mises en demeure adressées aux entreprises défaillantes

LE RETARD accusé par nombre d'entreprises chargées de la réalisation de projets publics et de diverses opérations de développement à travers le territoire national semble susciter le mécontentement du ministère des Travaux publics et des Transports et le pousser à agir.

De, fait environ 600 mises en demeure ont été adressées aux entrepreneurs défaillants, selon la déclaration du ministre des Travaux publics Abdelghani Zaalane avant-hier lors d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès.

Le ministre explique que les mises en demeure concerne un nombre important de projets, qui restent à la traîne depuis leur lancement à travers le pays, en sus des projets de développement public centralisé. Zaalane a aussi souligné que ces mesures ont été prises conformément aux dispositions du code des marchés publics, vis-à-vis des entreprises qui n'ont pas honoré leur engagement en termes de délais de réalisation des projets. Il ajoute que le décret présidentiel relatif à l'organisation des marchés publics est clair et ne tolère pas ce genre d'insuffisances, insistant sur le recours à son application de manière rigoureuse. «Nous ne devons pas fermer les yeux sur les retards dans la réalisation des opérations de développement» a martelé le ministre. Ces retards causent un grand préjudice à l'Etat dans plusieurs aspects, argue-il, notamment l'ajournement de l'entrée en exploitation des investissements en question, les pertes supportées par le Trésor en raison de la réévaluation des projets, le gel des fonds débloqués pour le financement et tant d'autres répercussions négatives.

Concernant les points de péage de l'autoroute Est-Ouest, Zaalane a été très concis en indiquant que leur entrée en exploitation se fera dès l'achèvement de l'opération de réalisation, qui a atteint près de 71%, relevant que l'inauguration de ces points se fera en 2019. A ce propos, Zaalane affirme que les tarifs péages n'avaient pas encore été fixés. Il a fait savoir que les fonds collectés ainsi seront destinés à l'entretien et à la préservation de l'autoroute Est-Ouest.

Il a rappelé encore une fois que les opérations d'entretien doivent bénéficier du même intérêt que les réalisations concrétisées au cours des dernières années. Il a, en outre, fait savoir que son département procédait annuellement à l'entretien et à la maintenance de près de 3 000 km de routes à travers le territoire national, dont le réseau global s'étend sur 127 000 km.

La visite d'inspection du ministre dans la wilaya de Boumerdès a, rappelons-le, concerné la gare ferroviaire du chef-lieu, qui a bénéficié d'un réaménagement pour une enveloppe de 40 000 000 de DA. Ce qui permettra d'améliorer les prestations fournies à quelque 8 000 voyageurs par jour, dont 2 000 étudiants universitaires, tout en assurant 5 dessertes quotidiennes vers la wilaya de Tizi Ouzou et 33 autres, toutes les 20 minutes, vers Alger.

Aziza Mehdid

2e PARTIE

PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

NECESSITE DE LUTTER CONTRE L'INTOLERANCE ET L'INCROYANCE



SITE DE LA BATAILLE DE BADR.

2)- Sitôt que les juifs font preuve de déloyautés et qu'ils adoptent un parti pris avec les païens, ils doivent être également combattus au même titre que les païens jusqu'à ce qu'ils ne représentent plus aucun sujet de crainte en les condamnant à l'exil ou à l'extermination.

3)- Lorsqu'une tribu arabe attaque les musulmans ou vient en aide à Quoraich, elle devra être combattue jusqu'à ce qu'elle se convertisse à l'Islam.

4)- Tout individu se réclamant d'une religion révélée , tel un Chrétien, qui prendrait l'initiative de s'attaquer aux fidèles musulmans devra être combattu jusqu'à ce qu'il se convertisse à l'Islam ou donne , en toute humiliation , l'impôt **« Djizia ».**

5)- La vie est les biens de tout individu qui embrasse l'Islam sont à préserver sauf à bon droit. Il ne sera point tenu compte des antécédents d'un individu sitôt qu'il se convertit à l'Islam ; ce que confirme ce Hadith du Prophète : « Ordre m'a été donné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent : **« Il n'y a pas de Dieu qu'Allah et Mohammed en est le Messager ».** Cette confession leur fera épargner de ma part leur sang et leurs biens, sauf à bon droit, et c'est à Dieu de leur demander des comptes ».

PRINCIPE DE LA CONCERTATION ET DE LA DECISION COLLEGIALE EN ISLAM

Il y a lieu de signaler que ceux qui avaient participé à la bataille de « Badr » parmi les païens étaient en nombre de neuf cent cinquante hommes accompagnés de cent chevaux et sept cents chameaux. Quant au Prophète, Salut Divin Sur Lui, il ignorait totalement des préparatifs des païens, il n'est sorti que pour intercepter la caravane conduite par Abou Soufiane. Il a campé à « Bait Soukya » en dehors de Médine ou il a passé en revue son armée.

1/LE PROPHETE CONCERTE SES COMPAGNONS SUR L'OPPORTUNITE DE LA LUTTE CONTRE LES PAIENS

Aussitôt après s'être informé de la position stratégique de l'ennemi, le Prophète réunit les chefs de son armée et leur dit :

« O gens, Dieu m'a promis en votre faveur, l'un ou l'autre parti : la caravane où la bataille. » En consultant ses compagnons, le Prophète visait surtout les habitants de Médine qui s'engageaient par le serment d'El Aquaba pour défendre le Prophète dans la mesure ou il serait attaqué dans leur cité. Or, Badr, se trouve justement en dehors des limites de la cité prévue par le traité ; le Prophète pourrait être abandonné à lui-même dans une éventuelle attaque par les païens. C'est pour cette raison que le Prophète désirait s'assurer de la protection par les glorieux Ançars. **« Tu as l'air de nous viser »,** lui réplique Saad fils de Moadh chef de la tribu Aous, « Oui » répond le Prophète. « Nous avons eu foi en toi, nous t'avons cru et nous t'avons donné nos engagements. Fais ce que Dieu t'ordonne. Par celui qui t'a envoyé pour annoncer la vérité, dusses-tu nous exposer pour affronter cette mer, tu nous trouveras prêts à le faire, et nous ne redoutons point que tu nous engages demain à combattre l'ennemi ; nous supportons résolument la guerre, et nous combattons avec foi. Peut-être, verras tu en nous, ce qui te fera plaisir, engages-toi sous la bénédiction de Dieu », lui répond Saad. Le visage du Prophète s'épanouit, et ces paroles ont suscité en lui une grande satisfaction. Puis il dit : **« Réjouissez-vous, par Dieu, il me semble voir la mort frapper tous ces gens. »** Les gens ont compris dès lors que la guerre est inéluctable.

2 / LE PROPHETE S'ALIGNE SUR UN CONSEIL D'UN DE SES COMPAGNONS

L'armée de l'Islam a repris sa marche et s'est installée à proximité du cours d'eau de Badr. El Houbab fils de Moundhir Al Ançari, homme très avisé dit : Messager de Dieu, cet endroit vous a-t-il été indiqué par Dieu et auquel nous ne pourrons pas renoncer, ou bien c'est le bon sens, la tactique et la manœuvre qui l'ont fait choisir ? » **« C'est plutôt bien le bon sens, la tactique et la ruse, »** lui répond le Prophète. « Cela n'est point le meilleur campement, installons-nous plutôt assez près d'un point d'eau à proximité de nos ennemis. Son eau, est, je la connais assez abondante. C'est là que nous allons camper. Nous y drainerons toutes les eaux environnantes, et nous construisons un bassin que nous remplirons d'eau. Nous pourrons alors nous permettre de boire et eux non. **« Ton conseil est tout à fait sensé, »** répond le Prophète. Toute l'armée se déplaça alors et s'installa à proximité de l'eau de l'ennemi.

3/ SENS DU DEVOIR DE LA JUSTICE ET DU SACRIFICE

Avant que la bataille ne s'engage, trois personnes sortent des rangs ennemis. Ce sont Othba fils de Rabiaa, et son frère Chaiba et son fils El Oualid : ils réclament des émules (duels). Trois combattants Ançar se présentent à eux. « Nous n'avons que faire de vous ; nous voulons nos égaux et des nôtres. ». Le Prophète leur désigne Obeida, fils d'El Hirth qui à son tour fils d'Abdou El Mouttalibe pour faire face au premier, Hamza (oncle paternel du Prophète) fils d'Abdou El Mouttalib pour le second et Ali fils d'Abou Talib pour le troisième. Hamza et Ali ont pu abattre leur adversaire ; par contre, Obeida et Othba en se croisant les épées, ils se sont blessés mutuellement.

Lorsque cette partie de la bataille s'achève, le Prophète se met à aligner les rangs avec une branche qu'il tenait à la main, il passe devant Saouad fils de Ghozyah et allié des Nédjar dont le corps ressortait des rangs. Il lui donne une tape au ventre. « **Aligne-toi Saouad** »lui dit-il. Tu m'as fait mal, Messager de Dieu, toi que Dieu a envoyé pour faire régner la justice et l'équité. Permets moi de me faire justice de toi. **« Dédommage-toi »** lui dit le Prophète en lui découvrant son ventre. Saouad l'enlace et lui baise le ventre ». « Qui t'a poussé à agir ainsi ? » O Prophète, l'heure est grave et j'ai voulu que mes derniers moments soient ceux où mon corps toucherait le tien ». Le Prophète fit une prière pour lui. Il s'est mis à faire des recommandations à l'armée. **« Ne chargez point avant que je vous en donne le signal, s'il vous arrive d'être encerclés, accablez-les de vos flèches et ne tirez vos épées que lorsque vous vous trouverez face à face »** Ensuite, il les exhorte à la fermeté. Puis il rejoint sa treillis, accompagné de son ami Abou Bakr, et de son garde corps Saad fils de Moadh, qui s'est placé l'épée en l'air devant la treillis (tribune construite pour le Prophète). Et à cet instant le Prophète fit une prière : « Mon Dieu je te conjure d'accomplir ton engagement et ta promesse ; Mon Dieu, il t'appartient à Toi de décider. Je crains que si Tu ne viens pas au secours de cette Communauté Tu ne seras jamais adoré par les humains.

Abou Bakr lui dit : Il suffit ! Dieu ne manquera pas de tenir ses promesses à ton égard. Le Prophète sort de la treillis et dit : « leurs troupes seront vaincues et seront mises en déroute ». Puis le Prophète dit, pour exhorter les soldats : « Par celui qui détient entre ses mains l'âme de Mohammed, nul ne les combattra aujourd'hui puis en meurt résigné, espérant récompense de Dieu, en position d'attaque et non en fuyant, sans que Dieu l'accueille au paradis. Et quiconque tue un ennemi aura part au butin ». Omair, fils d'El Hamam qui tenait quelques dattes pour les manger dit : Bah ! Bah ! L'accès au paradis ne dépend-il que du faire d'être frappé à mort par ceux-là ? Il rejeta les dattes, saisit son épée et se mit à combattre jusqu'au moment où il trouva la mort. La lutte devient âpre et acharnée : Dieu envoya au secours du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui et des musulmans des Anges pour combattre à leur côté, les encourager et rasséner leurs esprits. Une heure plus tard, l'ennemi était vaincu et était mis en déroute. Il fut pourchassé par les fidèles musulmans qui ont pu tuer soixante dix parmi les païens.

Le Saint Coran précise le pourquoi de cette participation angélique : **« Dieu vous avait déjà secouru à la bataille de Badr, où vous étiez bien bas. Soyez pieux envers Dieu, ainsi Lui serez-vous reconnaissants. Tu disais aux croyants : N'est-il pas suffisant que votre seigneur vous envoie un renfort de trois mille Anges, descendus du ciel ? Oui, en vérité. Si vous êtes constants, si vous êtes pieux envers Dieu et que vos ennemis vous attaquent sur l'heure, Dieu vous enverra, en aide cinq mille Anges d'élite. D'ailleurs ce n'était là qu'une heureuse annonce divine, destinée à vous rassurer. La victoire ne procède que de Dieu le Puissant, le Sage. Afin de réduire la puissance des infidèles ou de leur faire subir une défaite humiliante, les acculant au désespoir. »** (Sourate la famille de Imrane V – 123 à 127).

A SUIVRE

LA MOSQUÉE HASSAN II LE PLUS HAUT MINARET DU MONDE

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI



CONÇUE en 1993, avec une capacité de 105.000 fidèles au total, la mosquée Hassan II abrite le plus haut minaret du monde qui mesure 210 mètres. Elle est la plus grande mosquée au Maroc. Inspirée par un verset du Coran, qui stipule que «le trône de Dieu a été construit sur l'eau», près de la moitié de la surface de la mosquée se trouve au-dessus de l'eau. Une partie de cette zone est en verre, ce qui permet aux fidèles de s'agenouiller directement sur la mer.

Elle est construite sous le règne et les directives du feu Hassan II. Planifiée sur le site de l'ancienne piscine municipale, sa construction a débuté le 12 juillet 1986 et son inauguration a eu lieu le 30 août 1993, après sept ans de travaux. Étant donné que la mosquée se trouve au bord de la mer, les fondations ont nécessité 26.000 m3 de béton et 59.000 m3 d'enrochement afin de lutter contre les effets de la houle. Cependant, la stabilité des ouvrages de protection à la mer s'est avérée insuffisante et d'importants travaux de renforcement de l'endiguement sont en cours depuis octobre 2006. Soumise à de très fortes contraintes climatiques (houle, humidité, embruns), la mosquée Hassan II a, en dépit d'un entretien constant, accusé des signes de vieillissement précoce dès 1998 (fissures, chute de panneaux de coffrage), a constaté l'Associated Press.

Pour l'édification du bâtiment contenant la salle de prière, le minaret et la madrasa, huit grues de 220 t et douze grues mobiles ont été installées. Pour la réalisation du minaret, une grue d'une hauteur record de 210 m a été mise en place. Les structures de l'ensemble de la mosquée sont en béton armé habillé de décors issus de l'artisanat marocain. La réalisation de l'ensemble de l'œuvre a mobilisé environ 35.000 ouvriers et artisans effectuant 50 millions d'heures de travail.

Pas moins de 26.000 m3 de béton haute performance et 60.000 m3 de roches ont été utilisés pour lutter contre les effets de la houle, cette gigantesque mosquée surplombant l'océan Atlantique. La salle de prières est surmontée d'une toiture mobile de 3.400 m2 et de 1.100 t qui peut se déplacer en cinq minutes grâce à un système de roulement à chaîne. Lorsque le toit est fermé, la salle des prières est éclairée par 50 lustres et 8 appliques vénitiens de Murano. Les plus imposants mesurent six mètres de diamètre, dix mètres de hauteur et pèsent 1.200 kg. La couverture de la toiture a nécessité la pose de 300.000 tuiles spécialement réalisées en fonte d'aluminium par le groupe Bouygues (maître d'œuvre) imitant la tuile en terre cuite vernissée traditionnelle de Fès mais quatre fois plus légère. Ces tuiles ont apporté un gain de poids de 65% par rapport aux tuiles traditionnelles avec des performances de fiabilité beaucoup plus élevées.

Pour la finition et les objets religieux, des artisans de tout le Royaume ont contribué à couvrir plus de 53.000 m2 de bois sculpté et peint plus de 10.000 m2 de zellige représentant 80 motifs originaux. Le plâtre sculpté et peint a été entièrement travaillé sur place par 1.500 artistes sur plus de 67.000 m2. Les coupoles en bois ont été fixées sur des charpentes réalisées avec 971 t d'acier inoxydable et suspendues à la structure en béton armé.

La mosquée est ornée de 124 fontaines et vasques en marbre. Les enceintes et les éclairages ont été conçus par la société Philips. Elle est dotée d'un rayon laser indiquant La Mecque d'une portée de 30 kilomètres.

La salle de prière est d'une superficie de deux hectares, elle est composée de deux niveaux : le rez-de-chaussée divisé en trois nefs symétriques pour les hommes, il est d'une capacité de 20.000 personnes et les mezzanines pour les femmes d'une superficie de 3.500 m2.

Histoire et civilisation de la ville de Boukhara

Boukhara est l'une des villes de la région géographique qui se trouve au-delà du Fleuve, région que l'on désigne aujourd'hui sous le nom d'Asie centrale, et cette ville se trouve plus exactement au sein d'un pays appelé la République d'Ouzbékistan, elle est considérée d'ailleurs comme l'un des plus grands centres économiques de ce pays, de plus elle est un grand centre culturel, religieux et d'études. Par ailleurs, il faut rappeler que la région de Boukhara occupe environ 32 % de la superficie totale de la République d'Ouzbékistan, et 8,2 % de la population ouzbèke y vit.



Fondation et histoire de la ville de Boukhara

On pense que le fondateur de la ville de Boukhara est un chef militaire iranien du nom de Siyâwach ibn al-Malik Kikâwas après avoir abandonné son père qui était alors en colère contre lui, il alla donc se réfugier auprès du roi des Turcs Afrâsiyâb, lequel l'accueillit fort bien et alla même jusqu'à lui donner l'une de ses filles en mariage mais également à lui octroyer un territoire qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de Boukhara.

C'est ainsi que Siyâwach y bâtit une ville, mais il se trouve que son bienfaiteur turc, influencé par le travail de sape acharné de quelques calomniateurs, se retourna contre lui et le fit exécuter. On y écrivit alors sur son compte des panégyriques que l'on peut encore réciter jusqu'à nos jours à Boukhara.

Les gens vinrent dans cette région pour son charme particulier et son air pur, puis ils y construisirent leurs maisons et ils se donnèrent un prince qui les dirigea.

Depuis le Ve siècle, les Chinois donnent à Boukhara le nom de « Noumi », on dit en outre que le terme de « Boukhara » est une déformation du mot « Bakhara » qui serait lui-même une déformation en turc du mot « Vihâra » qui vient de la langue sanskrite et qui veut dire « monastère » ou « couvent », il semblerait en fait qu'avant l'Islam la région abritait un monastère bouddhiste. Il faut constater hélas que les sources concernant l'histoire de Boukhara avant l'Islam sont peu nombreuses ; en fait, l'histoire majestueuse et riche en événements de cette cité prendra indubitablement une autre dimension après que l'Islam en fit la conquête.

La conquête islamique de la ville de Boukhara

Avant la venue de l'Islam les habitants de Boukhara étaient des idolâtres, et à ce propos il faut rappeler qu'une fois par an se tenait dans la ville une foire, appelée Mâkh, durant laquelle se vendaient des statuts et autres idoles.

La plupart des récits s'accordent pour dire que le premier des musulmans à avoir franchi le fleuve qui mène à la montagne de Boukhara est un certain 'Ubayd Allah ibn Ziyâd qui fut nommé gouverneur du Khorasan par le calife Mu'âwiyya ibn Abî Sufiyân (661-680) en 674, lequel 'Ubayd Allah n'avait alors que 25 ans ; ainsi, le jeune gouverneur traversa donc le fleuve avec plus de 24 000 hommes.

Il faut savoir qu'à ce moment le trône de Boukhara était occupé par la veuve de son prince défunt que la plupart des sources nomment « Khâtûn » qui est un terme turc signifiant « la Dame ».

Cette dernière demanda l'assistance des Turcs, mais les musulmans défirent malgré tout son armée, Khâtûn voulut donc passer un accord de paix avec 'Ubayd Allah ibn Ziyâd qui accepta cette proposition mais contre le versement d'un million de dirhams.

Le jeune chef musulman pénétra donc dans la ville de Boukhara en vainqueur, puis il conquit les cités de Zâmîn et de Baykand, puis il retourna à Bosra en Syrie avec près de deux milles jeunes combattants de Boukhara qui étaient tous d'excellents archers, il imposa que leur soit versé une solde.

Puis, en 675, le calife Mu'âwiyya ibn Abî Sufiyân nomma Sa'îd ibn 'Uthmân ibn 'Affân gouverneur du Khorasan, celui-ci traversa le fleuve et conquis Samarkand, Khâtûn lui versa un tribut et lui envoya comme soutien des troupes de Boukhara.

Vestiges et monuments de la ville de Boukhara

Il existe aujourd'hui plus de 140 vestiges architecturaux historiques encore visibles à Boukhara dont les plus importants sont :

-Le dôme des Samanites : lequel a été bâti par Ismâ'îl al-Sâmânî en 892, l'édifice est en fait de forme carrée et est surplombé d'un dôme.

-Les grandes portes sud de l'une des mosquées de Boukhara, lesquelles portes furent édifiées dans les premières années de l'ère de l'Hégire, elles concentrent en quelque sorte tous les arts décoratifs typiques de Boukhara.

-La mosquée de Namazkah qui fut construite dans la première décennie de l'Hégire.

-Le minaret de Kâliyân édifié par Arslân Khân en 1127, lequel est décoré de bas en haut par un parement de briques réalisé avec un grand savoir-faire.

-La mosquée de Baland qui fut bâtie en l'an 16 de l'Hégire, elle se caractérise par un porche extérieur possédant des piliers e bois soutenant un toit également fait de bois.

- Le bassin de « l'eau de Labb », l'ordre de sa construction fut donné par l'un des notables de Boukhara, il est ornementé de roches de calcaire et il est entouré par des jardins luxuriants.

LES SAVANTS MUSULMANS QUI ONT RÉVOLUTIONNÉ LE MONDE

TAQI-AL-DIN - Viser la lune

NÉ À DAMAS en 1526, Taqi-Al-Din s'est intéressé au domaine de l'astronomie et de la mécanique optique. C'est lui qui inventa la pompe à eau, devançant ainsi les Européens d'à peu près un siècle. Il a aussi inventé le télescope, permis la mise en place de la première horloge-réveil dans l'histoire, en 1556, et convaincu le sultan Morad III de construire un observatoire astronomique à Istanbul pour concurrencer les observatoires européens. Ce dernier fut néanmoins détruit européens. Ce dernier fut néanmoins détruit quelques années plus tard après la défaite de l'armée ottomane

LA CUISINE DE mes racines

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



SOUPE DE POTIRON



POUR CEUX qui ont un soucie gastrite et ne peuvent pas prendre « chorba » tous les jours, je vous propose une bonne soupe de potiron, facile et rapide à préparer, bon marché, savoureuse et légère, elle vous apportera ce qu'il faut en vitamines et minéraux. Pour apporter de l'onctuosité à ce velouté de courge aux pommes de terre, poireau, j'ai ajouté des quenelles de mascarpone dans chaque bol…

INGRÉDIENTS:
800g de potiron.
1 poireau.
2 pommes de terre.
1 oignon.
Mascarpone.
Sel et poivre.
2c à soupe de crème liquide.
1 cube de bouillon de légumes.

Préparation:
Éplucher les légumes et couper-les petits morceaux, et puis émincer l'oignon.
Mettre tous les légumes dans l'autocuiseur avec le cube de bouillon et couvrir d'eau.
Laisser cuire 15 minutes à partir du sifflement de la soupape.
Mixer les légumes en filtrant l'eau.
Ajouter l'eau jusqu'à consistance désirée, saler et poivrer et ajouter la crème liquide et mélanger.
Servir chaud dans des bols en ajoutant une quenelle de mascarpone sur chaque bol de soupe.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

LE CONSEIL DU JOUR

Les bienfaits de la cerise pour notre santé

C'EST UN ANTI-CANCER, la quercétine et les extraits d'anthocyanines contenus dans la cerise sont des flavonoïdes qui exerceraient une activité anticancérigène. Des études ont démontré que sa consommation permettrait de prévenir la formation de lésions dans le côlon, susceptibles de se transformer en tumeurs. Elle ralentirait également la croissance de cellules cancéreuses dans l'intestin.

Egalement un anti inflammatoire, grâce à la présence de l'anthocyanines qui est un antioxydant aux propriétés anti-inflammatoire très puissantes. Selon une étude, sa forte présence dans la cerise réduirait les douleurs musculaires et favoriserait la récupération lors d'un effort intense.

La richesse en potassium présent dans la cerise favorise l'élimination des urines et des toxines contenues dans le sang. Sa consommation a donc une incidence positive sur les reins et facilite leur bon fonctionnement. En infusion, les queues de cerises sont diurétiques, rafraîchissantes et sont très utiles pour lutter contre la rétention d'eau.

La cerise est aussi un très bon remède naturel contre la constipation. Elle tonifie également le conduit digestif et assainie le côlon.

Protège la peau grâce à l'anthocyanine présent dans la cerise lui donne cette couleur rouge foncée. Cet antioxydant est utilisé par l'organisme pour fabriquer des acides aminés essentiels à sont bon fonctionnement. Il protège aussi les cellules du corps du vieillissement cutané, ainsi que de la radiation UV. Pour tonifier votre bronzage, la cerise donne un coup de fouet aux épidermes fatigués !

Il lutte contre l'insomnie, une étude américaine a récemment démontré l'importante présence de mélatonine, une hormone qui régule nos cycles de veille et de sommeil, dans la cerise. Ainsi, sa consommation pourrait aider à ralentir le processus de vieillissement, combattre le décalage horaire et réguler le sommeil. Cette étude est une grande avancée pour traiter les personnes souffrant d'insomnie de manière naturelle.

SABLÉ SALÉ AU SAUMON



A COURT D'IDÉE, voilà une recette de sablés salés au saumon facile et rapide à faire. Une recette que je ne cesse de faire dont elle a un succès fou chez moi. C'est une recette qui embellira un apéritif en attendant de passer à table!

INGRÉDIENTS
80g de beurre ramolli.
1oeuf.
3càs d'eau.
1/2cc de sel.
200g de farine
Pour la garniture:
200g de saumon fumé
Un jus d'un citron.
Persil ou aneth de préférence.
Poivre.
4càs de fromage style boursin.
1 blanc d'œuf.
Graines de pavot.

Préparation:
Temps de préparation : 10 min Temps de cuisson : 20 min Total : 30 min
Mélanger la farine et le beurre ramolli coupé en dés sablonner avec les bouts des doigts
Hacher le saumon avec l'aneth et le jus de citron dans un robot.
Abaisser la pâte sur un plan fariné à l'aide d'un rouleau pâtissière sur une épaisseur d'3 mm ; étaler le fromage par dessus et puis le saumon.
Rouler la pâte de l'extrémité à l'extrémité et badigeonner de blanc d'œuf au pinceau le boudin de pâte et rouler-le sur les graines de pavot filmer avec du film alimentaire et mettre au congélateur pendant 1heure.
Préchauffer le four à 180°c
Découper des ronds de 1 cm à l'aide d'un couteau et les mettre sur plaque allant au four tapissée de papier sulfurisé mettre au four pendant 20 minutes.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

CRÊPES TIRAMISU EN TULIPES



AUSSI DÉLICIEUX que sa puisse paraître ces crêpes roulées en tulipes en version tiramisu surprendrons vos amis, des crêpes fortement chocolatées parfumées de café et garnies de crème de mascarpone sans œufs pour les présenter à vos invités lors de vos soirées de Ramdhan!

Ingrédients:
Pâte à crêpes
2oeufs
250g de farine
2c à soupe de café soluble
40g de cacao
40g de beurre fondu
25cl d'eau
30cl de lait
40g de sucre.
Pour la crème de mascarpone
500g de mascarpone
40cl de crème liquide froide
120g de sucre semoule
Pour la décoration
Cacao

QUELQUES CRÊPES DENTELLES



PRÉPARATION:
Dans un saladier mélangez la farine, le cacao, le sel, le sucre et les œufs et versez l'eau et le café préalablement dissout dans le lait et mixez et puis ajoutez le beurre fondu
Laissez reposer 1 heure votre pâte
Dans une poêle bien chaude et graissée cuire vos crêpes des deux côtés et laissez refroidir.
Battez le mascarpone et le sucre-Montez la crème en chantilly et incorporez-la délicatement au mascarpone et réservez au frais
Empilez deux crêpes pliez en deux et encore en deux et ouvrez-les du milieu pour former une tulipe et en garnir des verres à pied ou des coupes en verre.
Garnir l'intérieur de crème de mascarpone saupoudrez de cacao et décorez de crêpes dentelles et servir avec une assiette et des couverts.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

BOUKALA EL YOUM

Fatma ya fetouma ya tawyet la3loum wachbik meghbouna , Ida bik 3la ezzine rani nechkour fik , Wida bik 3la zwaj rani nestena fik .





PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Bien que révélé il y a plus de quatorze siècles, le Livre sacré des Musulmans allait prendre en compte la tendance à l'évolution de l'humanité et son scepticisme de plus en plus marqué à l'égard des manifestations inexpliquées. Il introduisit à un degré alors inégalé les principes de rationalité et de logique dans un environnement qui s'avéra des plus féconds. Ainsi toutes les grandes lois ont été révélées par le Saint Coran plus de mille ans avant les « découvertes » par les savants officiels.

En effet, que ce soit pour le big-bang et la naissance de l'univers, son expansion dans l'espace, la hiérarchisation du cosmos, l'accrétion des corps stellaires et planétaires à partir de particules, l'existence de molécules, d'atomes et de particules élémentaires, la vitesse de la lumière, la gravitation universelle, l'exploration spatiale , les mouvements respectifs de la Terre, du Soleil et de la Lune, le déplacement vers l'Apex du Soleil, la chronologie de la création terrestre, la mobilité des Continents, la forme de la Terre et l'aplatissement des Pôles, la circulation atmosphérique, le débit des cours d'eau, la formation des sources et des nappes souterraines, l'existence de l'écorce terrestre, la morphologie des montages, la stratification de la Mer, la physiologie végétale, la conception humaine, la détermination du sexe, la nidation et la vie utérine de l'embryon ainsi que des sujets liés à l'existence des extra-terrestres, à la Résurrection etc. C'est toujours à ce Livre sacré, le Saint Coran qu'est revenu le mérite solennel de divulguer les grands secrets de la mère nature.

Malheureusement, en dépit de Ses exhortations répétées en ce sens, les musulmans ont fortement négligé ce domaine à cause surtout des luttes fratricides, visant l'accumulation des richesses et l'accaparement du pouvoir, au détriment de leur mission universelle, Ainsi, ils n'en ont acquis aucun profit comme leur Livre céleste les invitait à le faire, laissant aux autres le privilège et le soin de découvrir de multiples secrets, de par l'exploration de l'univers et de les mettre sans gêne ni réserve à leur service, après que ces derniers aient vécu longtemps, dans l'ignorance et l'égarement du Moyen âge ; oui, au moment où le monde musulman vivait sa splendeur civilisationnelle.

Par ailleurs, il importe de souligner que les rapports entre les hommes vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leur Seigneur, Gloire à Lui Seul, sont régies par des règles pratiques consignées dans le Saint Coran dont l'application stricte reste pour le croyant preuve d'obéissance, de loyauté, d'intégrité et de droiture. Ces règles sont appelées en Islam sous le nom de fiqh-el-Qurân (jurisprudence du Coran.) Dans cette matière, on trouve les actes cultuels « El 'Ibadâte », sous leurs différentes formes, à savoir : la Prière, le Jeûne, l'Aumône prescrite, le Jihad, le Pèlerinage, le Serment, les Sacrifices… Les Versets traitant de cette matière sont au nombre de cent quarante (140).

On y trouve aussi les règles traitant de mariage et de divorce avec tout ce qu'elles comportent comme dot, dépenses, garde des enfants, allaitement, liens de parenté, période légale de deuil, testament et héritage. Les Versets traitant de ces règles sont au nombre de soixante dix (70).

On y trouve également près de soixante dix versets régissant les transactions commerciales telles que les ventes, les locations, les dépôts en gage, les prêts, etc. On y trouve des règles traitant de la criminalité telle le meurtre, le vol, la corruption, l'adultère, la diffamation, dans quelque trente versets (30). S'ajoutent aux précédentes les dispositions réglementant les rapports des hommes ou des Etats en temps de guerre comme en temps de paix et autres problèmes inhérents aux obligations d'un Chef d'Etat vis-à-vis de son peuple, à la Choura (concertation), à la Justice, à l'Egalité, sans omettre les relations gouvernants gouvernés, dans un cadre, bien entendu de discipline, de piété et d'obéissance.

Le Saint Coran prescrit dans plusieurs versets les diverses procédures d'organisation de la vie sociale et des relations entre « les riches » et « les pauvres » ainsi que par la gestion des affaires des travailleurs ou ce qu'on appelle communément « la justice sociale » abolissant ainsi la lutte des classes et donc toute sorte d'exploitation de l'homme par l'homme. De même, ce Livre céleste exalte les mérites du Savoir et de la Connaissance en les érigeant au niveau des vertus morales les plus nobles. Et par-dessus tout, il proclame l'Unicité et l'Omnipotence de Dieu, Lequel a créé et régit l'ensemble de l'univers selon des lois rigoureuses et immuables.

Le Saint Coran se présente ainsi comme un ouvrage d'une densité et d'une richesse remarquable. Il codifie les obligations de l'homme vis-à-vis de son Créateur et aussi relativement à son entourage. Il détermine le cadre de vie qui permet au croyant de s'épanouir dans la piété et la dignité. Il donne un sens profond à la vie à travers les marques de gravité et de majesté entourant l'acte solennel de création.

Il instruit également sur la réalité intangible de la vie future, rétribuée selon le cas, par la magnificence et la splendeur ou le malheur et la détresse. Ce sont là les traits marquants du Livre sacré des musulmans qui ont été le plus souvent portés à la connaissance des gens.

D'autres domaines font l'objet de recherches poussées en laboratoires, alors que les données existent dans le Saint Coran. Ainsi de par les innombrables marques d'authenticité qui existent se trouve entièrement confirmé par le Verset (53) de la Sourate dite « Fussilat » qui affirme : « Nous leur montrerons Nos signes dans l'Univers et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la Vérité. Ne suffit-il pas que Ton Seigneur Soit témoin de toute chose ? ».

DE LA LEGISLATION EN ISLAM

Il y a lieu de préciser à bon escient que le Saint Coran n'a en rien innové dans ce qu'il a apporté comme règles pratiques. Bien au contraire, dans bien des cas, ce Livre céleste a suivi les voies de changement qu'impliquent les règles sociologiques en choisissant parfois ce qu'il y avait de mieux en elles pour atteindre les objectifs recherchés.

En effet, il n'y a aucune société humaine qui n'ait pas connu de vente et d'achat, de mariage et d'héritage ou de système pénal et autres moyens permettant de régler d'éventuels conflits ou de faire face aux diverses situations de l'heure.

Il en est ainsi de la société arabe qui avait, avant la venue de l'Islam et la Révélation du Saint Coran, des coutumes qui régissaient sa vie et ses affaires courantes et constituaient pour celles-ci, des garde-fous en cas d'infractions ou de litiges. Les arabes avaient déjà des us et coutumes, des règles et des croyances propres à eux. L'Islam en confirma beaucoup, de même qu'il en annula celles entachées de paganisme ou d'immoralité, et en remania certaines autres, sans que cela pour autant, ne lui soit préjudiciable aussi bien dans sa propre législation que dans son autonomie.

En effet, l'Islam par rapport à son impact sur la vie des hommes et les relations de bien être qu'il ne cesse de tisser entre eux, reste une religion du juste milieu, venue pour gérer les affaires des gens et pour concrétiser les idéaux de justice et de droit, et non pour remettre en cause, tout ce que les gens avaient comme lois et coutumes et en faire table rase, afin de bâtir sur leurs ruines, de nouvelles lois et règles, n'ayant rien à voir avec la nature innée de l'humanité, ou avec les lois de la sociologie.

Bien au contraire, l'Islam jugeait les choses en fonction de leur utilité et de leur nuisance. Ce qui était utile dans la loi des Arabes comme les serments et le prix du sang (cas d'homicide), il les a confirmés et en a fait partie intégrante de sa législation ; d'autre part, tout ce qui est nuisible pour la société, la famille et les biens, l'Islam l'a rejeté en proposant et souvent avec insistance aux gens, des solutions de rechange plus bénéfiques et mieux adéquates à leurs préoccupations de tous les jours.

C'est ainsi que Le Saint Coran se soulève furieusement contre certaines coutumes abominables qu'Il relate en ces termes : « Et ils assignent une partie (des biens) que Nous leur avons attribués à des divinités dont ils ignorent eux-mêmes l'existence. Par Allah, vous serez certes, interrogés sur ce que vous inventiez. Et ils assignent à Allah des filles ; Gloire et Pureté à Lui. Et à eux-mêmes, cependant, ce qu'ils désirent (des fils). Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux naissance d'une fille, son visage alors s'assombrit, et une rage profonde l'envahit. » (Sourate dite « Les abeilles » Versets 56 à 59.).

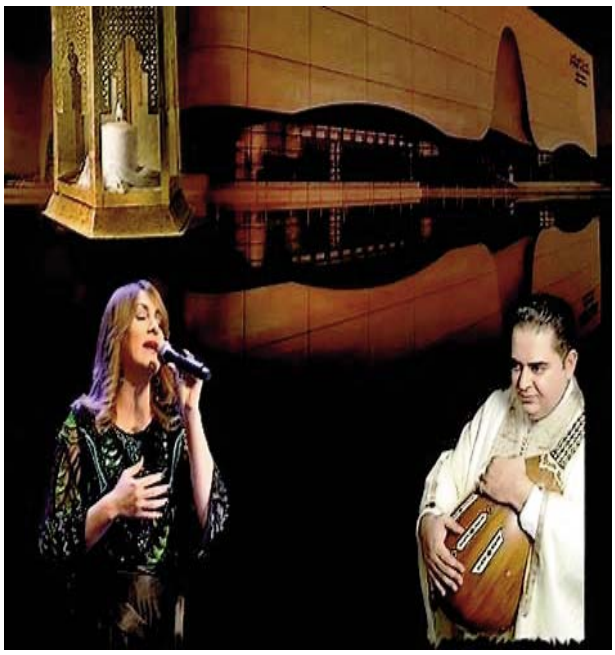
A SUIVRE

SOIRÉE ANDALOUSE TUNISO-ALGÉRIENNE

Un duo en voyage

La soirée de ce dimanche 03 juin sera animée, à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger, par un concert de musique andalouse offert par le chanteur et compositeur tunisien Zied Gharsa et la chanteuse d'opéra et interprète de hawzi Manel Gharbi.

A l'entame de cette soirée baptisée Rihla (Voyage), Manel Gharbi a gratifié un public conquis de chants hawzi et de parties nouba dans le mode raml maya. Accompagnée par l'Orchestre régional de la musique andalouse d'Alger-centre, dirigé par Mokdad Zerouk, l'interprète jouant au piano a exécuté plusieurs parties noubas dont Ya mahla itisali et Ya kawm ma wajadto sabra. Manel Gharbi a rendu des chants hawzi comme Btat el jafiya anni et mersouli yehadetni ala aadra du poète du hawzi, Boumediene Bensahla. En deuxième partie de cette soirée qui s'est prolongée jusqu'à une heure tardive de la nuit, Zied Gharsa a enchanté le public algérois par une palette de pièces rendues dans le genre hawzi. Soutenu par un orchestre sous la baguette de Kamel Mouati aux côtés des virtuoses M'barek Dakhla, Adlène Fergani et Meriem Benallal, le chanteur tunisien a interprété, entre autres pièces, Lemimaé, une chanson très populaire en Tunisie, écrite par le poète tunisien Ali El Ouartnani, Haramto bik nouassi, Baraken de Ali El Ouati et Rahal composée par le Tunisien Nobli Fadel. Puisant aussi dans le patrimoine musicale algérien, Zied Gharsa a rendu, sous les applaudissements nourris du public, Khatem el ghouzeil, un classique andalou repris par de grands noms de la musique algérienne et Ya rayah (Le partant), titre célèbre du compositeur et interprète de châabi Dahmane El Harrachi. Chanteur et compositeur, Zied Charsa s'intéresse au patrimoine musical tunisien et andalou. Par ses nombreuses créations musicales inspirées du malouf, il a rejoint la prestigieuse école fondée par l'artiste tunisien Khemais Tarnane qui a légué à son disciple Tahar Gharsa, son père, un patrimoine extrêmement riche.



Par sa maîtrise de plusieurs instruments traditionnels et ses performances d'interprétation, Zied Gharsa compte parmi les maîtres de la musique traditionnelle dans la Méditerranée. Issue d'une famille artistique, Manel Gharbi, a baigné, elle, depuis sa tendre enfance dans le monde de la musique, en intégrant la chorale de la maison de jeunes de Ain-Taya. Passionnée par le piano, son instrument fétiche qu'elle a appris à l'âge de 03 ans, elle fera partie, plus tard, de l'association de musique andalouse Nouba avec laquelle elle a participé à de nombreux festivals en Algérie et à l'étranger.

R. C

CONCERT DE MUSIQUE MALOUF À ALGER

Diversité constantinoise

LE CHANTEUR CONSTANTINOIS Abbas Righi a animé à Alger, dans la soirée de ce samedi 02 juin à l'auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, un concert de musique malouf dédié aux chants soufis et hawzi.

Rendus devant un public nombreux, durant deux heures de temps, trois programmes ont constitué le contenu du concert, brillamment livré par l'artiste dans les genres medh, hawzi, aissaoua et folklore constantinois, présenté dans la cadence gnawi. Dans une ambiance à deux tons, qui est vite passée du recueillement à l'euphorie, le chanteur sera soutenu lors des deux premières parties par huit musiciens professionnels sous la direction de Samir Boukerdera. Abbas Righi, au charisme imposant, a appelé en renfort, pour la partie aïssaouie et folklorique, trois autres percussionnistes aux bendirs et aux tambours, au plaisir d'un public conquis, embarqué dans une croisière à plusieurs escales. Dans de belles variations modales qui ont empreint les trois parties, Abbas Righi, à la voix présente et étoffée, a rendu, entre autres pièces alignées dans une ambiance montée en crescendo, Hob ennabi, Fi dalmati el arham, Ya qalbi thik billah, Ya lilet el wasli âoudi, Nahnou aâla el waâdi, Khatri we'dlili hayrane ya el warchane, Ma waffachi qalbi, Allahouma salli aâla Mohamad, El male el male, Dor



biha ya chibani, Ma aândi zella et de conclure avec Idoum h'nakoum et Bkaw aâla khir.

L'ambiance de la partie medh et hawzie avait plongé l'assistance dans le recueillement et la solennité du moment, elle est très vite montée lors du programme folklorique des Aïssaoua, où les spectateurs, les femmes notamment, se sont livrés au j'dib (danses envoûtantes), près de la scène et devant les sièges, créant ainsi des situations qui, « seraient devenues incontrôlables », selon un des organisateurs, si elles avaient trop duré. L'orchestration était à dominance harmonique au départ et a mis en valeur la maîtrise technique et le professionnalisme des musiciens, Mohamed Tahar Ayachi au ney et à la gheïta et Hakim Benchafra au qanun notamment, elle est vite devenue à prééminence rythmique, avec pas moins de six percussionnistes dont Adel Benchetra au corcto (petit tambour à une peau frappé avec des baguettes) et Adel Boudbagh aux nekkaret (petite percussion à deux tambours servant à maintenir la cadence). Abbas Righi, époustouflant d'énergie, a livré une prestation pleine. Il a généreusement mis en valeur le patrimoine musical du registre malouf, faisant part, tout en sourire, de son « bonheur » de chanter pour un public « aussi réceptif ». Dans des atmosphères de bien être et de convivialité, les spectateurs ont durant tout le long du concert, accompagné le chanteur avec des youyous nourris et des applaudissements répétés, battant la mesure avec les mains et reprenant les refrains dans la délectation. Abbas Righi compte sur le marché trois albums, Mejrouh (2010), Mel hbibi malou (2012), Ach men sebba a lahbab (2016), annonçant « la sortie imminente » de deux nouveaux produits, Salah Bey et Couleurs de Constantine, une compilation de quatre CD, réalisée en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins qui sera, selon l'artiste, « une synthèse » de la chanson constantinoise dans ses différents genres.

APS

SORTIR

SOIREE
Spectacles et concerts chez Gaada Nouba. 21h30. Hilton hôtel, Alger. Accès : 2000 DA. Deux consommations au choix.
Aujourd'hui, mardi 05 juin. La troupe Ouled Hadja Maghnia en concert.
Le mercredi 06 juin. Le groupe El Dey en concert de musique actuelle.
Le jeudi 07 juin : Gaada Diwane Bechar en concert de musique traditionnelle.
Le vendredi 08 juin : le chanteur Allaoua d'expression kabyle en concert.

HUMOUR
1e édition de Oran fait sa comédie. Le jeudi 07 juin. 21h30. Le Méridien Oran Hôtel et Centre des conventions. Avec Abdelkader Secteur, Amine Radi, Samia Orosemane , Wahid, Wary Nichen. Accès : Vip : 3500 DA, Théâtre: 3000 DA, Balcon : 2500 DA.

METRO
Soirée à la station de métro de la Place des Martyrs, Alger. 21h. Accès libre.
Le jeudi 07 juin : La chanteuse Lewna en concert. Le vendredi 08 juin : Adlan Fergani en concert de malouf.

CHAABI
Récital de musique chaâbi à la Casbah d'Alger, dans le cadre de la troisième édition du concours Layali Casbate el Djazair. Pour le quartier le plus propre et le mieux animé.
Le samedi 07 juin : Ilot Bourahla. Le dimanche 08 juin : Ilot Soustara.
Le lundi 09 juin : clôture à l'hôtel El Aurassi pour la remise des prix aux meilleurs groupes.

ARTISAN
Exposition collective Le Carré d'artisan de tout métier. Du jeudi 07 au samedi 09 juin. Galerie Couleurs et Patrimoine. El Biar-Alger.

THEATRE
Pièce Prise de Parole de Issam El Yousfi du Maroc. Le samedi 09 juin. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger.
Une journaliste revisite la maison d'enfance. Elle prend la parole pour raconter sa propre vie. Regard partagé sur une réalité dispersée dans le temps et où se mélange l'intime avec le social. Comprendre ce que les mots amour, couple, famille, journalisme et pouvoir veulent dire dans le Maroc d'aujourd'hui...

PHOTO
L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Post-photographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes… Ce qui donne vie à des images qu'on croyait inexistantes.

MUSEE
Exposition au Musée national de l'antiquité jusqu' au mercredi 13 juin. 22h. Telemly-Alger. A la découverte du plus ancien musée d'Afrique.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

ARTISANAT
Exposition 10 ans de Prix nationaux de l'artisanat d'Espagne. Visible jusqu'au samedi 30 juin. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Œuvres de dix concours (1996-2015) : vannerie, fabrication de cornemuse, bijouterie céramique…

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE DJELFA
NIF : 17013014001

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 01/B.E/2018

RELATIF A L'ACQUISITION

DE DEUXIEME TRANCHE DES EQUIPEMENTS DE (2000/4000) PLACES PEDAGOGIQUES (03 LOTS)

L'université de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales Pour l'acquisition de deuxième tranche des équipements de (2000/4000) places pédagogiques , répartis en 03 lots comme suit :

Lot N° 4 : Matériel Informatique
Lot N° 6: Matériels de cafeteria
Lot N° 7 : Equipements des laboratoires des langues

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au niveau du Vice-Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation à l'Université de Djelfa, contre paiement de 1.000.00 DA non remboursable au niveau l'agent comptable- bureau de régisseur au R-D-C du rectorat .
Les soumissionnaires doivent fournir les pièces administratives, fiscales et parafiscales citées dans le cahier des charges conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

L'offre doit être présentée sous forme de trois enveloppes internes séparées, la première enveloppe contient le dossier de soumission, la deuxième contient l'offre technique, la troisième contient l'offre financière, les trois enveloppes insérées dans une enveloppe extérieur fermée et ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
avec exigence de capacités minimales
N°01/B.E /2018
RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUXIEME TRANCHE
DES EQUIPEMENTS DE (2000/4000) PLACES PEDAGOGIQUE
(03 LOTS)
-A NE PAS OUVRIR-

L'offre contient les pièces suivantes

Dossier de soumission :
1- La déclaration de soumission renseignée, signée daté et paraphée (modèle jointé)
2- Déclaration de probité renseignée, signée daté et paraphée (modèle jointé)
3- copies des pièces relatives au pouvoir de signature qui permet aux personnes l'engagement de l'entreprise.
4- Une copie du statut pour les entreprises
5- Une copie du certificat de dépôt légal des comptes sociaux de la dernière année pour les personnes morales

Offre technique :
1- Cahier des charges renseigné, signé et paraphé accompagné par le reçu de paiement.
2- La déclaration à souscrire renseignée, signée daté et paraphée. (modèle jointé)
3- Une copie complète du registre de commerce contient le code de l'activité demandée.
4- Une copie de l'Extrait du casier Judiciaire de la personne engageant l'entreprise, en cours de validité.
5- Une copie de L'extrait de rôle apuré au avec échéancier, en cours de validité.
6- Une copie dee mis à jours –CNAS-CASNOS- en cours de validité.
7- Une Copie de la carte d'identification fiscale
8- les catalogues détaillés des équipements demandés - anonyme -
9- Engagement écrit indique le délai de la livraison et de la mise en marche.
10- Engagement écrit indique le délai de garantie
11- Engagement écrit indique le délai de service après vente .
12- Mémoire technique justificatif(modèle jointé)
13- Certificat d'origine algérien délivré par la chambre du commerce et d'industrie .

Offre financière :
1- La lettre de soumission renseignée, signée daté et paraphée (modèle jointé).
2- Le bordereau des prix unitaires renseignée, signée daté et paraphée on citant la marque de toute les équipements .
3- Le devis quantitatif et estimatif renseignée, signée daté et paraphée on citant la marque de toute les équipements.

Pièces éliminatoires :
1- La déclaration à souscrire renseignée, signée daté et paraphée. (modèle jointé).
2- Une copie complète du registre de commerce contient le code de l'activité demandée.
3- Cahier des charges renseigné, signé et paraphé accompagné par le reçu de paiement
4- les catalogues détaillés des équipements demandés - anonyme -
5- Engagement écrit indique le délai de la livraison et de la mise en marche.
6- Engagement écrit indique le délai de garantie
7- Engagement écrit indique le délai de service après vente .
8- La lettre de soumission renseignée, signée daté et paraphée (modèle jointé).
9- Le bordereau des prix unitaires renseignée, signée daté et paraphée. on citant la marque de toute les équipements
10- Le devis quantitatif et estimatif renseignée, signée daté et paraphée. on citant la marque de toute les équipements
11- Mémoire technique justificatif (modèle jointé)
12- Une copie du certificat de dépôt légal des comptes sociaux de la dernière année pour les personnes morales

le dépôt des offres est fixé au 21ème jours à partir de la date de la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP », de 08h à 14h00, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. le dépôt sera propagée jusqu'au jour ouvrable suivant de 08h à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 111 jours. Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis à la date de dépôt des offres à 14 h au rectorat de l'université (6ème étage), la salle de réunions.

Le Jeune Indépendant **du 02/05/2018 / ANEP N° 812 674**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE DE TRAVAUX

L'office de promotion et de gestion immobilière de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation ouverte n° 030/2015 affichée en date du 30/12/2015, relatif à la réalisation d'un programme de logements publics locatifs, que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux *Le Jeune Indépendant* et *El Fadjr* en date du 22/02/2016 concernant le projet cité ci-dessous est annulé :

Opération	Entreprise	Note technique	Lot	Montant de l'offre	Montant de l'offre après vérification	Délai
50/2000 Logements publics locatifs à Guerrouma	ETB TCE Alliliche Saad Numéro d'identification fiscale : 195326520014929	30.50 points	Lot N° 01 : logements + commerce en lot RAR TCE et 50 logements en VRD	* Montant total : 66 505 360.72 DA * Partie logements : 49 714 442.72 DA * Partie commerces : 1 502 865.00 DA * Partie VRD : 15 288 053.00 DA	* Montant total : 66 250 896.42 DA * Partie logements : 49472 793.92 DA * Partie commerces : 1 379 839.50 DA * Partie VRD : 15 398 263.00 DA	18 mois
			Lot n° 02 : 24/50 logements + commerce en lot RAR TCE sauf VRD	* Montant total : 43 147 459.32 DA * Partie logements : 40 377 601.32 DA * Partie commerces : 2 769 858.00 Da	* Montant total : 44 693 828.32 DA * Partie logements : 41 955 209.32 DA * Partie commerces : 2 738 619.00 DA	

Le Jeune Indépendant **du 05/06/2018 / ANEP N° 816 698**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE GUERROUAOU

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2018

Conformément à la disposition de l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de Guerrouaou déclare l'annulation de la procédure de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 08/2018 publié aux quotidiens : *Sada El Yaoum* le 30/04/2018 et *le Jeune Indépendant* le 02/05/2018 Relatif à l'opération suivante :

- **Suivi et aménagement rue Gritli Mokhtar et Guessar Omar**

1- Aménagement rue Gritli Mokhtar et Guessar Omar

Le Jeune Indépendant **du 05/06/2018 / ANEP N° 816 324**

ECHOS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ALGÉRIENNES :

ARTS MARTIAUX :
La Fédération algérienne d'arts martiaux s'est affiliée officiellement à la Fédération internationale de jeet kune do, représentée par le président de la commission fédérale de jeet kune do et membre du bureau fédéral, Mohamed Ben Saâda.

NATATION :
Le nageur algérien Djawed Syoud (19 ans) a reçu un certificat honorifique de la part du président du Cabinet municipal aux sports de la commune de Chalon-sur-Saône qui se trouve à 115km au nord de Lyon (France), pour les efforts consentis et les résultats obtenus en 2017 et pour l'encourager en vue de l'année 2018. Syoud, nageur du club de Chalon, a reçu aussi un chèque bancaire en présence du maire de la commune.

RAFLE :
Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a félicité le président de la Fédération algérienne de rafle et billard, Mohamed-Amine Maïdi, à l'issue de son élection comme coordinateur au sein du bureau exécutif de la Fédération internationale de raffa.

RUGBY :
la Fédération algérienne a lancé l'équipe nationale de rugby à sept, en organisant depuis samedi le 1er rassemblement au centre de formation du Racing-Metro (Paris) sous la direction du sélectionneur Bouhraoua Boris (joueur international algérien) et son adjoint Terry Bouhraoua (ancien capitaine de l'équipe de France lors des jeux Olympiques de Rio 2016). La mission du staff technique est de préparer les jeux Méditerranéens 2021 d'Oran (Algérie).

VOILE :
La Fédération algérienne de voile (FAV) a annoncé le report du stage de l'équipe nationale de la série Optimist, prévu initialement du 2 au 7 juin à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El Bahri (Alger). Le report est motivé par le début des travaux de réhabilitation en prévision des Jeux africains de la jeunesse (JAJ), prévus à Alger au mois de juillet 2018.

ATHLÉTISME :
L'athlète algérien Mohamed Belbachir a réalisé les minima de qualification pour les Jeux méditerranéens-2018 de Tarragone (Espagne), après avoir enregistré un chrono de 1:45.96 lors du 800m au meeting international de demi-fond Montbéliard en France.

RECRUTEMENT :
L'Ecole supérieure en sciences et technologies du sport va lancer un concours de recrutement en septembre prochain de conseiller en sport (grade 13) et précise que la priorité sera donnée à l'élite et au haut niveau, ainsi qu'aux titulaires de baccalauréat et de licences en entraînement et management. 100 postes seront à pourvoir aux titulaires de baccalauréat (toutes spécialités) avec une durée de formation de 5 ans et 20 postes pour les licenciés (entraînement et management) avec une durée de formation de deux ans, à partir de la rentrée de janvier 2019.

PRESSE / ENFANCE :
A l'occasion de la journée mondiale de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année, une délégation, composée de journalistes et consultants, a rendu visite samedi aux enfants cancéreux hospitalisés au Centre national du cancer de la ville de Sétif, dans une action organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA).

VOLLEY-BALL / FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE SENIORS MESSIEURS GS PÉTROLIERS 3 – 1 NRBB ARRÉRIDJ

Les Pétroliers haut la main

Le GS Pétroliers a remporté sa 2e coupe d'Algérie en s'imposant 3 sets à 1 face au NRBB Arréridj dans le match final qui a animé la soirée ramadhanesque, dimanche à la salle Harcha.

Dans une finale à sens unique remportée haut la main, dominée totalement par les athlètes du GSP dès le début de la rencontre. Les deux premiers sets ont été à l'avantage des Algérois (25-14), (25-21), mais dans la 3e manche, une baisse de régime par les Pétroliers a permis aux Bordjis de revenir dans le match et se « révolter » pour remporter le 3e set (25-22). La dernière période a été décisive où les joueurs du club des Hauts Plateaux ont manqué de combativité et ont baissé les bras, ce qui a permis aux coéquipiers de Dekkich Akram de terminer la 4éme phase de cette belle rencontre avec un écart de 11 buts. Mais les joueurs du GSP, qui avaient flanché en championnat la semaine dernière alors qu'ils menaient 2 sets à 0 face aux Bordjis, se sont remobilisés dans le 4e set, ne laissant aucune chance au NRBBA de recoller au score. Akram Dekkich, l'incontournable joueur international, a énormément contribué dans le succès de son équipe Les Pétroliers, qui ont reçu le trophée des mains du président du Comité olympique algérien, Mustapha Berraf, décrochant à cette occasion la 12e coupe de l'histoire du club, dont la deuxième sous l'étendard du GSP. Les Pétroliers n'ont plus goûté à ce plaisir depuis 2010 en battant justement le NRBBA (3-1). C'est le seul titre d'ailleurs du GSP depuis son passage sous «l'étendard pétrolier», alors que l'ex-MC Alger avait décroché dix coupes entre 1984 et 2007. Le NRBBA pourra se consoler dans quelques jours, étant sur le point de décrocher le titre de champion d'Algérie de la saison en cours.



PAROLES DE COACHS :

Mourad Maloui
(Entraîneur GS Pétroliers) :

«C'est un trophée qu'on attend depuis 2010. La conquête de cette coupe n'a pas été facile, les joueurs que je félicite ont su rester concentrés et appliqués durant toute la rencontre. Nous avons très bien étudié le jeu du NRBBA qui reste une grande équipe et nos consignes pour gagner ce match ont été appliquées à la perfection par nos joueurs ».
Abdelbaki Dif (Entraineur NR Bordj Bou Arréridj) : « Nous sommes tombés sur une très bonne équipe du GSP que je félicite pour son sacre. Les joueurs du GSP ont su profiter de nos lacunes en défense pour gagner. Maintenant il faut se remobiliser avant le dernier tournoi de play-off à disputer à domicile et durant lequel une seule victoire nous suffira pour être sacrés champion d'Algérie ». **Samir Mouloud**

ESCRIME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 (TROIS ARMES) :

L'Algérie avec 20 athlètes en Tunisie

VINGT ATHLÈTES (11 garçons et 9 filles) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats d'Afrique d'escrime seniors (trois armes) qui se dérouleront du 5 au 9 juin au Complexe sportif d'El-Menzah à Tunis (Tunisie), a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FAE).
Les sélections algériennes sont relativement jeunes, car majoritairement composées de cadets et de juniors, aussi bien en sabre, en fleuret qu'à l'épée, a précisé l'instance fédérale. En fleuret masculin, l'Algérie sera représentée par le trio Hamid Sintès, Romain Djitli et Salim Heroui, au moment où Yanis Mabed fera office de réserviste. De leur côté, Hicham Maxime, Djibril Moussa et Chérif Kerkaria représenteront les couleurs nationales à l'épée, avec leur équipier Menouar Merki comme réserviste. En sabre masculin, l'Algérie sera représentée par Akram Bounabi, Hamza Kasdi et Mairi Anis, alors que chez les filles, ce sont Abik Bounegab, Benaouda Chaïma et Amira Lahfaïa qui seront engagées dans ce type d'arme.Au fleuret féminin, l'Algérie sera représentée par Meriem Mebarki, Zeboudj Sonia et Inès Fellah, au moment où leurs compatriotes Zeboudj Yousra, Gueham Meroua et AggouneHanane concourront à l'épée. «Notre objectif est de récolter un maximum de médailles», selon la FAE, dont les sélections cadets et juniors avaient décroché la deuxième place aux derniers Championnats d'Afrique des catégories sus-citées, disputés fin 2017 à Lagos, au Nigeria.Les internationaux algériens seront encadrés par quatre entraîneurs, à savoir le Français Renaud Viard (fleuret masculin), le Malien Mamadou Keïta (sabre masculin - féminin) et les Algériens Zakaria Taïr et Farid Benour, respectivement au fleuret féminin et à l'épée (garçons/filles). La délégation algérienne, qui est depuis dimanche à Tunis, est conduite par le secrétaire général de la FAE, Moussa Hammache.

LUTTE/TOURNOI INTERNATIONAL DE BUCAREST :

Trois médailles dont 1 en or pour les Algériens

Les athlètes de la sélection algérienne de lutte (cadets) ont remporté trois médailles (1 or et 2 de bronze), lors du tournoi international Constantin Alexandru, organisé du 31 mai au 3 juin à Bucarest (Roumanie), a appris l'APS lundi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).La médaille d'or a été l'œuvre de Fadi Rouabeh (80 kg) en lutte gréco-romaine, alors que les deux médailles de bronze sont revenues à Fateh Benferdjellah (80 kg/lutte libre) et Dridi Mohamed Yacine (48 kg/lutte gréco-romaine).Les sélections algériennes de lutte (cadets et juniors) ont achevé ce lundi leur stage de préparation à Bucarest en prévision des Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 18 au 28 juillet à Alger. Quinze athlètes (6 cadets, 7 juniors et 2 filles) ont pris part à ce stage sous la conduite des staffs techniques nationaux, composés des entraîneurs : Naanaa Abderrahmane, Hidaoui Ramdane, Zeghdane Meaasoud et Trouzine Hamid.Cette nouvelle étape de préparation des équipes nationales entre dans le cadre du programme établi par la direction des équipes nationales (DEN) en vue des JAJ-2018.Les cadets algériens profitent de cette occasion pour peaufiner leur préparation en prévision des championnats du monde, prévus du 2 au 8 juillet à Zagreb en Croatie, alors que la sélection des juniors sera appelée à participer au rendez-vous mondial de Trnava en Slovaquie (17-23 septembre).

Rabah Madjer... la classe politique s'en mêle

La sélection algérienne de football a repris Dimanche soir les entrainements à Sidi Moussa dans une ambiance dans une ambiance terne croit on savoir.

Les camarades de Yacine Brahimi ont entamé leur travail hier soir avant de s'envoler aujourd'hui à 13h30 à destination de Lisbonne pour croiser le fer à la sélection Lisboète et sa star Cristiano Ronaldo en match amical de préparation, jeudi (20h15) à Lisbonne. Une fois arrivée en terre portugaise les Vert poursuivront leur affutage par une dernière séance, ce mercredi, à 19h00 sur le terrain principal de l'Estadio do Sport Lisboa e Benfica qui abritera la rencontre. C'est avec un moral presque au plus bas que le sélectionneur national Rabah Madjer de plus en plus critiqué par toute l'Algérie et de plus en plus surtout lâchés par ses désormais ex soutiens, qu'il a regroupé une nouvelle fois son groupe pour tenter de recadrer tout le monde. Une bien difficile mission d'autant qu'il est très difficile toujours de reprendre du service après une défaite qui a fait jaser tout le monde. Une certitude et selon ce qui se dit ça et là un peu partout le match du Portugal devrait être le dernier pour Madjer et son staff technique. Il se dit déjà dans tous les milieux que le sélectionneur national actuel serait demis de ses fonctions dès son retour du Portugal et qu'il serait remplacé au pied levé par Boualem Charef avant que le boss de la FAF, Kheidredine Zetchi et les décideurs ne trouvent autres chaussures à leurs pieds. Le départ de Madjer est devenu le secret de polichinelle dans les couloirs de l'instance fédérale. La prochaine réunion du bureau fédéral devrait selon nos informations être consacrée à l'avenir de la barre technique des Vert. Des bruits de couloirs du coté de l'instance fédérale à Dely Brahim laissent entendre que le président Zetchi souhaiterait voir le sélectionneur national Rabah Madjer dans un dernier sursaut d'orgueil déposer sa démission et lui éviter le clash. Un limogeage de ce dernier couterait à la FAF la bagatelle de cinq milliards de centimes. Le sélectionneur national lavait clairement déclaré qu'il refusera de démissionner après la débâcle. Une manière pour Zetchi d'associer les membres du BF à la décision de se débarrasser de Madjer. Le président de la FAF a souhaité que Madjer démissionne, mais ce dernier lui a répondu clairement en annonçant qu'il refuse de partir et qu'il ira jusqu'au bout de l'objectif assigné lors de son engagement avec les Vert surtout à savoir aller à la CAN-2019. C'est une certitude, à la FAF on se prépare déjà à tout faire pour obliger le premier responsable de la débâcle face aux réservistes (dixit Berraf) du Cap Vert fera tout pour amener Madjer à démissionner, malgré les insultes du public, les critiques de la presse et la pression de la fédération. Les dernières heures, les choses se sont précipitées, pour qui serait totalement lâchés cette fois par les Pouvoir publics. Les dernières déclarations du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab qui s'est dit « déçu », laisse croire que Madjer n'a plus le soutiens du premier responsable de tout le mouvement sportif national. Outre, même la classe politique s'est mêlé à ce débat à l'image de Seddik Chihab numéro deux du RND qui a déclaré ouvertement sur une chaine TV que Madjer n'était pas à sa place. Idem pour ses deux ex anciens coéquipiers de l'EN 82 Bencheikh et Kouici qui se sont eux aussi lâchés pour mettre à nu ses compétences et son caractère de ''têtu'' dans ses choix. En somme, le sélectionneur national aura perdu tous ses soutiens y compris les joueurs de l'équipe nationale qui ne lui vouent pas le respect, en témoigne leur indiscipline sur le terrain. **S.S.**

CAN-2018(DAMES) :

La sélection nationale poursuit sa préparation

LA SÉLECTION NATIONALE féminine poursuit son stage de préparation au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) en prévision du match aller des éliminatoires de la CAN-2018 face à l'Ethiopie, mercredi au stade 5-juillet (Alger) à 22h00, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site web. ''En stage à Blida depuis le 29 mai dernier, les joueuses de la sélection féminine ont foulé la pelouse du grand stade du Centre technique dimanche pour un entraînement spécifique. Le coach Azzedine Chih compte dégager le groupe qui affrontera l'Ethiopie'', a écrit l'instance fédérale. Selon la même source, les Algériennes s'entraîneront lundi au stade 5-juillet pour se familiariser avec la pelouse. L'équipe nationale avait bouclé un premier stage précompétitif qui s'est déroulé du 19 au 26 mai à Sidi-Moussa avec la participation de 18 joueuses, avant d'enchaîner avec un stage compétitif entamé le 29 mai en présence de 21 joueuses. La rencontre aller sera dirigée par un trio arbitral gambien sous la conduite d'Issa Touray, assistée de ses deux compatriotes Abbie Lesay et Jainaba Manneh. La manche retour, qui aura lieu le 10 juin à 16h00 locales (14h00 algériennes) à Addis-Abeba, sera dirigée par la Tunisienne Dorsaf Ganouati, assistée de l'Egyptienne Mona Mahamoud Atallah et de la Tunisienne Afina Houda. Au tour précédent, la sélection algérienne dames avait éliminé son homologue sénégalaise (défaite 2-1 à l'aller, victoire 2-0 au retour).
De son côté, l'Ethiopie a atomisé la Libye en aller et retour (8-0, 7-0). La phase finale de la CAN-2018 aura lieu au Ghana.

NA HUSSEÏN-DEY :

Raiah (JS Kabylie) deuxième recrue estivale

LE MILIEU DE TERRAIN défensif de la JS Kabylie Malik Raiah s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec le NA Husseïn-Dey, devenant ainsi la deuxième recrue estivale du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS dimanche auprès de la direction. Raiah (25 ans), formé à la JSK, a décidé de mettre fin à son aventure avec les «Canaris» après plusieurs saisons à jouer sous le maillot kabyle. Il rejoint le meneur de jeu de l'AS Ain M'lila Dib Brahim (24 ans), signataire d'un contrat de trois saisons avec le Nasria. Ayant pris le relais en novembre dernier en remplacement de Nabil Neghiz, Dziri Billel a réussi à mener le Nasria à une impressionnante série de 22 matchs sans défaite, avant de tomber en déplacement face à l'Olympique Médéa (3-1) lors de la 30e et dernière journée de la compétition. L'ancien international algérien a permis au NAHD de terminer la saison à la 3e place au classement (49 pts), synonyme de participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).Dziri (46 ans) avait entamé la saison avec le NAHD en tant qu'entraineur-adjoint, avant de terminer la mission en solo, réalisant d'excellents résultats qui ont persuadés la direction à lui prolonger son contrat.

ES SÉTIF :

Houssam Eddine Ghacha s'engage pour deux ans avec l'Entente

L'ATTAQUANT HOUSSAM Eddine Ghacha a signé dimanche matin un contrat de deux ans avec l'Entente de Sétif (Ligue 1 Mobilis de Football). Le désormais ex-attaquant de l'USM Blida a été dans la foulée présenté à la presse au siège de l'ESS en présence de l'étatmajor du club sétifien et de l'entraîneur adjoint Abdelmalik Zorgane. En s'engageant avec le club phare des Hauts-plateaux, le joueur de 22 ans est devenu la septième recrue estivale de l'Entente de Sétif après Saâdi Redouani, Houari Ferhani et Abderahman Boultif (JS Kabylie), Sid Ali Lakroum et Zakaria Draoui (CR Belouizdad) et Chouiab Debih (AS Ain M'lila). S'exprimant pour la première fois sous ses nouvelles couleurs, Houssam Eddine Ghacha a déclaré : «C'est avec beaucoup de joie et d'ambition que je rejoins ce grand club du football algérien qu'est l'Entente de Sétif. Je suis impatient de jouer avec mes nouveaux coéquipiers avec lesquels nous allons tout faire pour aider cette équipe à retrouver sa place naturelle».

AMICAL : DÉFAITE DES VERT FACE AUX PHARAONS D'EGYPTE (1-2)

La sélection nationale des U-21 fait son apprentissage

L'ÉQUIPE NATIONALE de football des moins de 21 ans (U-21) s'est inclinée face à son homologue égyptienne 2 à 1 (mi-temps : 0-0), en match amical préparatoire disputé dimanche soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, en vue des prochaines échéances. Devant des gradins vides, l'Algérie a ouvert le score en seconde période (57e) par l'entremise de Youcef Bechou, avant que les Egyptiens ne remettent les pendules à l'heure quelques minutes tard (63e) grâce à Jalal. Les Pharaons ont inscrit le but de la victoire à la 88e minute par Chalabi. L'Algérie et l'Egypte se retrouveront mercredi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour une seconde confrontation amicale (22h30).La sélection des U-21 devait prendre part au tournoi football des prochains Jeux méditerranéens de Tarragone (22 juin - 1er juillet) avant d'être remplacée par l'équipe des U-20.

AL-AHLI (ARABIE SAOUDITE) LAISSE TOMBER LA PISTE SOUDANI

LE CLUB SAOUDIEN d'Al-Ahli a abandonné l'idée de recruter l'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb Hilal Soudani lors du mercato estival, a rapporté dimanche le journal saoudien ''Al Ryadh''. Intéressé par l'attaquant algérien, Al-Ahli aurait fait une offre à l'ancien joueur de l'ASO Chlef, mais ce dernier a demandé un salaire «très élevé», ce qui a poussé la direction saoudienne à laisser tomber sa piste, selon la même source. Soudani (30 ans) a terminé en tête du classement des buteurs du championnat croate de football pour la saison 2017-2018 avec 17 réalisations.

SSC NAPLES :

La clause libératoire de Ghoulam revue à la hausse au-delà du 15 juin

LA CLAUSE LIBÉRATOIRE du défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Faouzi Ghoulam va passer de 38 millions d'euros à 48 millions d'euros au-delà du 15 juin, rapporte dimanche le quotidien sportif Corriere dello Sport. Ghoulam (27 ans), dont le contrat court encore jusqu'en 2022, pourrait quitter le Napoli en cas d'offre sérieuse, avant le 15 juin, au-delà de cette date, sa clause libératoire sera revue à la hausse, alors que ses dirigeants espèrent le garder en vue de la saison prochaine, précise la même source. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/ France), convoité notamment par les Anglais de Manchester United, n'a pas été épargné cette saison par les blessures qui l'avaient éloigné des terrains. Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, avant de contracter une fracture transversale de la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale à la clinique Villa Stuart de Rome.Il a été convoqué pour les trois derniers matchs de Naples en championnat, mais sans pour autant effectuer son retour à la compétition.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:08	03:16	03:28	03:44	03:38	03:45	03:49
Dohr	12:28	12:33	12:47	12:38	12:54	12:59	13:02
Açr	16:19	16:23	16:38	16:18	16:44	16:48	16:50
Maghrib	19:50	19:53	20:08	19:46	20:13	20:18	20:20
Icha	21:32	21:34	21:50	21:18	21:54	21:58	21:59

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6102 – MARDI 20 RAMADHAN 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	15°
Oran	21°	16°
Constantine	28°	13°
Ouargla	38°	24°

LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ONT FAIT DES VICTIMES À L'OUEST

Deux Zambiens morts par noyade et quatorze pêcheurs sauvés in extremis

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a annoncé hier la mort de deux ressortissants zambiens par noyade en mer, au niveau de la plage Marsa Ben M'Hidi à Tlemcen, tandis que 14 pêcheurs à bord d'une embarcation, en difficulté au large de Mostaganem, ont été sauvés in extremis par les secouristes de la Protection civile.



Dans un communiqué datant d'hier, la Protection civile a indiqué que le mauvais temps qui s'est abattu durant la journée du 3 juin sur le littoral ouest a été la cause de la mort des deux ressortissants zambiens. Ces derniers ont été pris dans des rafales de vent et des vagues qui se sont déchaînées sur les côtes ouest du pays.

Une équipe de secouristes de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen est intervenue pour le repêchage et le transfert vers la morgue de l'hôpital de Maghnia des corps des deux ressortissants zambiens. Il aura fallu quelques heures pour repêcher les corps sans vie des deux ressortissants africains étant donné les conditions climatiques défavorables.

Le même jour, cette fois du côté d'Oran, une autre équipe de la Protection civile a mené une intervention délicate pour sauver 14 pêcheurs coincés dans une barque de fortune en difficulté. Pris au piège, les quatorze pêcheurs ont utilisé leurs téléphones portables pour demander des secours. L'intervention rapide des plongeurs de la Protection civile de Mostaganem a permis le sauvetage des 14 naufragés au large des côtes de Mostaganem. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux et évacuées vers l'hôpital local. Depuis le début de l'année en cours, c'est la cinquième fois que les secouristes de la Protection civile procèdent au sauvetage de pêcheurs au large du littoral de Mostaganem, faut-il le souligner.

Le 6 mai dernier, quatre pêcheurs ont été sauvés d'une mort certaine après l'intervention des secouristes de la Protection civile appuyés par des gardes-côtes. Par ailleurs, pas moins de 2020 interventions ont été enregistrées avant-hier par la direction générale de la Protection civile dans le cadre de différentes opérations de sauvetage et d'intervention.

Aussi, pusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont quatre ont causé la mort de trois personnes sur les lieux des accidents et onze blessés. Ces derniers ont été traités sur place puis évacués vers les structures hospitalières par les secouristes de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa, où une personne est décédée et six autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN 83, dans les commune et daïra de Cheria.

Sofiane Abi

Publicité



Le Jeune Indépendant du 05/06/2018 / ANEP N° 815 881